



COMMUNE DU MUY

Demande d'utilisation de Salle



Je soussigné(e) _____ N° Téléphone _____

Responsable de l'association _____

Adresse _____

J'ai l'honneur de solliciter ci-dessous :

- Salle Polyvalente « l'Amicale »
- Ex Ecole de Musique
- Moulin de la Tour
- Autre : _____

Date : _____

Occupation de la salle pour sa préparation de : _____ à _____

Heure de début de la manifestation : _____

Nombre de personnes : _____

Objet de la manifestation : _____

Buvette :

En cas de mise en place d'une buvette, l'Association s'engage à respecter la loi relative à la lutte contre l'alcoolisme (loi EVIN) Art. L3321-1 (Licence 2) et L3335-4.

Interdiction du fumer dans les lieux publics, décret n° 2006-1386 du 15/11/2006.

Le Muy, le _____

Signature :

AVIS DU MAIRE	AVIS SERVICES TECHNIQUES
<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable Observations :	Matériel remis ou livré le : _____ Repris ou retourné le : _____ En bon état <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Matériel détérioré : _____ _____
<input type="checkbox"/> Salle libre <input type="checkbox"/> Salle indisponible MATERIEL <input type="checkbox"/> Plateaux : <input type="checkbox"/> Chaises : <input type="checkbox"/> Sonorisation <i>Plateaux restants :</i> <i>Chaises restantes :</i>	OBSERVATIONS : - 8 jours avant la manifestation, aucune modification ne pourra être effectuée ; - Les salles communales peuvent être utilisées exclusivement par les associations Muyoises ; - En cas d'utilisation de la salle Polyvalente « l'Amicale », un règlement intérieur et une convention devront impérativement être signés.